

Aux membres de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle.

Date : Lundi 29 avril 2019, à 19 h

**Endroit : à l'Église de Sainte-Marie-Salomé, au 700, rue Saint-Jean,
Sainte-Marie-Salomé, QC, J0K 2Z0**

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière 2018;
- décider de la répartition des excédents annuels;
 - statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de la réserve pour ristournes éventuelles au fonds d'aide au développement du milieu;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Élections

Trois (3) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse.

Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée **le mardi 12 février 2019, à 15 h**.

**Tous les membres de la Caisse
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.**

**Prix de présence et tirage de bourses d'études
viendront compléter cette assemblée.**

Signé le 27 mars 2019

M. Simon Chapleau
Secrétaire
Conseil d'administration